

**Considérant que :**

- La commission de la représentation électorale à présentée ,cette semaine, son projet de refonte de la carte électorale,
- La Région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie est là seule à y perdre DEUX comtés au profit des grands centres urbains,
- Le comté de Matapédia serait annexé à des parties des actuels comtés de Matane et de Bonaventure,
- La commission n'a pas tenue compte des limites des MRC dans cette refonte, en effet la moitié des municipalités de la MRC de Matane seraient représenté par le député de Matane-Gaspé tandis que l'autre moitié le serais par celui de Matapédia-Mitis. Même situation pour la MRC D'Avignon.
- Le nombre de Municipalités desservies par le nouveau comté de Matapédia-Mitis passeraient de 35 à 46 !
- Le lien de contact direct avec notre député est sérieusement mis en péril, à cause en outre des trop grandes distances à parcourir pour effectuer le tour du comté comme il se doit.

**Nous, membre des jeunes libéraux du comté de Matapédia, demandons à la commission de la représentation électorale :**

- De prouver à la population qu'ils ne seront nullement pénalisés à cause de l'exode rural et du déclin démographique,
- D'assurer le lien de représentation des MRC par Député. En d'autres mots, ne pas donner d'ensembles de demi-MRC aux prochains élus.
- De prendre en considération le facteur de la densité du territoire à couvrir pour nos élus dans cette réforme.
- De maintenir dans l'intégralité actuelle les délimitations des comtés de la région de l'Est-Du-Québec,
- D'ajouter au besoin deux nouvelles circonscriptions dans les régions urbaines. Faisant ainsi passer de 125 à 127 le nombre total de députés à l'Assemblée Nationale tel que l'avait proposé monsieur Benoît Pelletier dans son projet de réforme du mode de scrutin. Et par le fait même, ne pas pénaliser les régions de l'Est.